

Naissance du réseau Nucléaire, STOP ! (13.2.11)

Une association de plus ? Non, l'idée est de mettre en réseau toutes les associations et toutes les personnes qui s'opposent au nucléaire et adhèrent aux principes généraux contenus dans notre Charte. Ainsi une communication de cette nouvelle ASBL.

Comment devenir membre ?

En adhérant à notre charte et en payant une cotisation annuelle modique qui nous permettra de faire des actions d'information et de sensibilisation ainsi que des interventions directes et non violentes.

Nucléaire, stop ! C'est qui ?

Au départ, quelques personnes (des membres de l'association Eco-Vie, de l'association Climat & Justice Sociale, du GRAPPE, de l'association Brabant-Ecologie, des militants anti-nucléaires) qui ont décidé de se réunir et de contacter d'autres personnes et d'autres associations pour les inviter à les rejoindre afin de former ce réseau. Ensemble, nous avons travaillé à la rédaction d'une charte à laquelle devra adhérer chaque personne ou association qui voudra faire partie de notre réseau.

Charte de l'association belge Nucléaire, STOP !

Considérant:

les risques croissants d'accidents majeurs dus au vieillissement des installations nucléaires belges et l'importance de notre territoire;

les dangers que l'accumulation des déchets radioactifs fait courir aux générations présentes et futures;

les risques pour la santé, liés à la pollution radioactive due à toute installation nucléaire ainsi qu'aux transports fréquents de matières et de déchets fissiles sur la voie publique (transports routiers, ferroviaires, fluviaux, maritimes, aériens);

que le nucléaire civil favorise directement ou indirectement la prolifération et l'usage de l'arme nucléaire;

le coût prohibitif de la filière nucléaire (construction et démantèlement des installations, gestion des déchets radioactifs);

les dangers que représente le lobby nucléaire pour la démocratie;

le faux discours concernant la résolution du problème de l'effet de serre;

le stock limité d'approvisionnement en combustible alimentant les centrales et,

les conséquences et coûts sociaux inacceptables que cette technologie engendre (conditions déplorables d'exploitation des mineurs, conflits armés dans les régions d'exploitation des combustibles nucléaires et les conséquences sanitaires sur le personnel d'entretien des installations);

Même si nous estimons que, dans l'attente de procédures de substitution efficaces, il est toutefois nécessaire d'envisager, pour au moins que ce soit dans des conditions socialement justes et équitablement acceptables, les petites quantités de matières radioactives que nécessitent les soins de santé. Nous, citoyens et associations, voulons que, de l'exploitation des mines d'uranium à la gestion des déchets radioactifs et la fabrication d'armes atomiques, il soit mis un terme à l'industrie nucléaire.

Cela implique, notamment :

la non prolongation de la durée du fonctionnement des centrales nucléaires ;

le démantèlement des centrales en activité ;

le refus d'installer des nouvelles centrales ;

le non envoiissement des déchets nucléaires ;

l'arrêt du traitement des déchets nucléaires ;

l'arrêt du traitement du combustible usé ;

l'arrêt de la production de radio-isotopes pour l'irradiation des aliments ;
le départ des armes nucléaires entreposées.

C'est possible !

N° de compte bancaire:
Nucléaire STOP ! 523-0431536-58

Vous voulez faire partie du mouvement Nucléaire, STOP ! et devenir membre de l'asbl?

Imprimez le document pdf en annexe

Veuillez signer au bas de la charte au recto et la renvoyer avec votre demande d'adhésion au siège de notre association Rue de l'Union, 2 7500 Tournai.

N'oubliez pas de compléter la petite fiche ci-dessus afin que nous puissions vous contacter et vous tenir au courant de nos activités..

Pour information:

La cotisation annuelle pour une personne privée est de 10€ (et de 5€ pour les petits budgets).

Pour une association, elle est de 25€ minimum et peut aller jusqu'à un maximum de 150€ suivant la taille de l'association. L'association choisit elle-même sa « taille » (en fonction du nombre de ses membres, de la présence ou non de salarié/es, de ses ressources financières, etc.)...

Bien entendu, vous pouvez toujours nous soutenir en établissant un ordre de virement permanent (quel qu'en soit le montant), qui nous permettra de pouvoir compter sur des rentrées régulières et de pouvoir programmer des actions (nous en avons d'ailleurs déjà mené une en collaboration avec le réseau français).

D'avance merci ! Nucléaire STOP !

Links

[Charte Réseau Nucléaire Stop](#)